

Règlement de Participation

Concours de Dessin "Dessine-moi ta sécu"

Concours individuel – 80 ans de la Sécurité sociale

Article 1 – Objet du concours

Le concours de dessin « Dessine-moi ta sécu » est organisé à l'occasion des 80 ans de la Sécurité sociale. Il a pour objectif de sensibiliser les enfants aux valeurs de solidarité, de protection sociale et d'accès aux droits à travers une activité artistique individuelle.

Article 2 – Public concerné

Le concours est ouvert aux enfants résidant dans le département du Haut-Rhin, répartis en trois catégories d'âge :

- Catégorie 1 : Enfants de 5 à 7 ans
- Catégorie 2 : Enfants de 8 à 11 ans
- Catégorie 3 : Enfants de 12 à 14 ans

Article 3 – Modalités de participation

Chaque enfant peut participer en réalisant un dessin sur le thème : « Dessine-moi ta sécu ».

Les participants sont invités à réaliser leur œuvre sur support papier, en privilégiant l'utilisation de crayons de couleur, feutres ou peinture. L'utilisation de l'intelligence artificielle et des outils numériques pour la réalisation des dessins est strictement interdite.

Les œuvres doivent être envoyées par courrier à

*Caf du Haut-Rhin, service communication, 51 rue de Stalingrad - CS 83100 - 68062
Mulhouse Cedex 3*

ou par mail à

concours-80ans@caf68.caf.fr

avant la date du **31 octobre 2025 minuit**

Vous pourrez également déposer vos dessins à l'accueil de Mulhouse ou de Colmar.

Chaque dessin devra être accompagné de **la fiche d'inscription complétée**.

Article 4 – Sélection et récompenses

Un jury composé de représentants de la Caf du Haut-Rhin, de la Cnam du Haut-Rhin et de partenaires sélectionnera les œuvres gagnantes. Les critères d'évaluation incluent : respect du thème, originalité, créativité, et expression des valeurs de la Sécurité sociale.

Un gagnant sera désigné dans chaque catégorie d'âge. Un prix spécial du jury pourra également être attribué à un dessin particulièrement remarquable, toutes catégories confondues.

Les prix attribués sont les suivants :

- Une BD des 80 ans de la Sécu (offerte à tous les gagnants)
- Un Pass Alsace 3 jours pour 2 adultes et 2 enfants (valeur unitaire : 160 €) pour le gagnant de chaque catégorie
- Un prix spécial du jury : un forfait famille à la journée au Zoo de Mulhouse (2 adultes + 2 enfants de moins de 18 ans), d'une valeur de 54 €

Article 5 – Remise des prix

Les lauréats seront invités à une cérémonie de remise des prix dans les locaux de la Caf du Haut-Rhin et de la Cnam du Haut-Rhin à Mulhouse.

Article 6 – Droit à l'image

Les représentants légaux des participants s'engagent à fournir une autorisation parentale pour toute diffusion de photos ou vidéos prises lors de la remise des prix ou pour la valorisation du projet.

Article 7 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.